Répertoire spécifique

Enseigner la pratique handidanse adaptée inclusive

RS7817 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44521, 44079, 45071
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/10/2026
Date d'échéance	30/10/2029

Certificateur(s)

FEDERATION HANDIDANSE ADAPTEE INCLUSIVE · SIRET : 41096506500080

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification atteste la capacité de professionnels de la danse déjà qualifiés à enseigner la pratique HandiDanse Adaptée Inclusive (méthode Avio) auprès de personnes en situation de handicap, de déficience ou de dépendance liée à l'âge. Elle constitue une compétence professionnelle complémentaire à leur cœur de métier, mobilisable dans le cadre d'un cours adapté, d'un cours inclusif mêlant danseurs valides et danseurs en situation de handicap, ou d'un projet de spectacle.

L'enseignant certifié est capable de préparer et de conduire des ateliers et cours de HandiDanse en adaptant ses choix musicaux, pédagogiques et chorégraphiques aux contraintes spécifiques des publics accueillis, tout en garantissant leur sécurité physique, leur dignité, leur autonomie et leur plaisir de danser. Il inscrit sa pratique dans une démarche d'inclusion sociale active.

L'intervenant peut exercer en tant que salarié d'un conservatoire, d'une association culturelle ou d'une collectivité locale, ou en tant qu'autoentrepreneur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1

Préparer les ressources musicales de l'atelier en sélectionnant des musiques et des tempos diversifiés, adaptés aux caractéristiques des publics accueillis (type de handicap, déficience, âge), afin de soutenir la flexibilité des exercices, favoriser l'autonomie des danseurs et contribuer à leur insertion sociale.

Connaissances associées :

- Caractéristiques des principaux handicaps, déficiences et dépendances liées à l'âge et leurs effets sur la pratique de la danse
- Rôle du tempo, du rythme et du style musical dans l'accessibilité de la danse
- Décompte en 4 temps et en 8 temps : placement correct et adaptation aux capacités des danseurs
- Répertoire musical favorisant l'identification et l'appartenance sociale des publics PSH

C2

Préparer la salle et l'environnement d'intervention en vérifiant la sécurité de l'espace et en installant les équipements nécessaires, afin de permettre aux personnes en situation de handicap de pratiquer la danse en toute sécurité et sans atteinte à leur dignité.

Connaissances associées :

- Exigences de sécurité des espaces de danse accueillant des publics PSH (sol, espace de circulation, accessibilité)
- Équipements et aides à la mobilité spécifiques aux publics accueillis
- Droits des personnes : dignité, respect de l'intégrité physique et du consentement
- Prévention des risques de chute et de blessure en situation de danse adaptée

C3

Conduire le déroulement du cours en utilisant la voix comme outil pédagogique principal, en modulant son intonation, son débit, son intensité et sa hauteur, afin de stimuler les danseurs, rectifier les mouvements, valoriser leurs réussites et maintenir leur engagement.
Connaissances associées :
- Techniques vocales appliquées à l'enseignement de la danse (débit, intonation, intensité, hauteur)
- Pédagogie bienveillante et communication positive avec les publics PSH
- Principes de correction du mouvement en danse adaptée
- Gestion du rythme et des transitions dans la conduite d'un cours

C4
Adapter en temps réel les ressources musicales et pédagogiques en réagissant aux messages verbaux et non verbaux des danseurs, afin de soutenir la réussite des mouvements et de maintenir l'engagement de chaque participant.
Connaissances associées :
- Lecture des signaux verbaux et non verbaux chez les publics PSH en cours de séance
- Flexibilité pédagogique et ajustement en temps réel des choix musicaux
- Positionnement de l'enseignant pour être visible de tous les participants
- Élimination des temps morts entre la mise en place de la sonorisation et le début de l'exercice

C5
Sélectionner et mobiliser les outils pédagogiques adaptés aux différents types de handicap, de déficience ou de dépendance des danseurs, afin de leur apporter le plaisir de danser, de se dépasser et d'acquérir de l'autonomie.
Connaissances associées :
- Outils pédagogiques spécifiques à la HandiDanse (méthode Avio)
- Codes gestuels et images comme supports d'apprentissage du mouvement
- Principes de répétition bienveillante et de progressivité pour l'acquisition de l'autonomie
- Identification et correction des erreurs de mouvement sans mise en difficulté du danseur

C6
Corriger les mouvements des danseurs en intégrant les principes d'anatomie adaptée et en associant le geste à la parole, afin de garantir leur sécurité physique, renforcer leur mémoire motrice et valoriser leurs réussites individuelles et collectives.
Connaissances associées :
- Principes d'anatomie appliqués à la danse adaptée aux publics PSH
- Association du geste et de la parole pour favoriser la mémorisation motrice
- Correction bienveillante : techniques de feedback positif
- Positionnement de l'enseignant pour la visibilité des corrections sous différents angles

C7
Conduire l'échauffement de la séance en l'adaptant aux handicaps et déficiences des danseurs, afin de préparer progressivement l'ensemble du corps à l'effort, de prévenir les incidents et de stimuler l'engagement des participants.
Connaissances associées :
- Physiologie de l'échauffement adaptée aux publics PSH
- Risques spécifiques liés à la pratique de la danse par des personnes en situation de handicap ou dépendance
- Techniques de stimulation et d'encouragement en début de séance
- Progressivité de l'échauffement : sur place et en déplacement

C8
Développer la conscience de l'espace de danse chez les participants en organisant des traversées répétitives et progressives, afin de leur permettre d'acquérir des techniques artistiques de déplacement adaptées à leurs capacités.
Connaissances associées :
- Techniques de déplacement dans l'espace de danse adaptées aux publics PSH
- Progressivité de l'acquisition spatiale : traversées individuelles, en groupe, en miroir
- Gestion de la fatigue des participants lors des exercices de déplacement
- Questionnement pédagogique pour consolider ou corriger les acquis

C9
Créer des chorégraphies adaptées en tenant compte des contraintes psychiques et physiques des personnes en situation de handicap, afin de développer au maximum leur autonomie, leur plaisir de danser et leur sécurité tout au long de la pratique.
Connaissances associées :

- Principes de composition chorégraphique adaptée aux publics PSH
- Étapes d'acquisition d'une chorégraphie (accompagné, semi-autonome, autonome)
- Techniques de démonstration en situation réelle avec des publics PSH
- Valorisation individuelle et collective : encouragement sans infantilisation

C10

Créer les conditions de l'inclusion en intégrant danseurs valides et danseurs en situation de handicap au sein d'un même cours ou d'un spectacle, afin de favoriser l'insertion sociale des participants et de faire de la danse un vecteur effectif de lien social.

Connaissances associées :

- Principes et enjeux de l'inclusion en danse : cadre juridique (loi 2005, Convention ONU 2007) et pratique
- Construction de binômes valide/PSH : organisation, coordination, ajustement chorégraphique
- Techniques de sensibilisation des danseurs valides aux réalités du handicap
- Adaptation des chorégraphies pour permettre la participation simultanée de profils différents

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Article L121-6 du Code de l'éducation (danse dans les enseignements artistiques).
- Article L624-2 du Code de l'éducation (obligation de formation au handicap pour les encadrants).
- Loi LCAP n° 2016-925, article 3 (droits culturels et accessibilité).
- Loi du 11 février 2005 (égalité des droits et des chances).
- Rapport AN n° 710 (décembre 2024) — extraits des propositions relatives à la formation des professionnels de la culture.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Maîtriser le français à un niveau B1 minimum (à l'oral et à l'écrit).
- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre du champ professionnel de la danse : professeur de danse (diplôme d'État ou équivalent), animateur danseur, ou titre reconnu dans le secteur.
- Être en exercice professionnel dans le domaine de la danse ou issu d’une reconversion vers ce secteur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Composition du jury (commune aux deux épreuves) :

3 membres représentant la HandiDanse et le secteur médico-social, dont au moins 2 externes à l'organisme certificateur : 1 professionnel de la HandiDanse interne à la F.H.D.A.I. + 2 professionnels externes à la F.H.D.A.I., représentants de la HandiDanse et issus du secteur médico-social. Prévention des conflits d'intérêts vérifiée avant chaque session.

Base légale

Date de décision	30/10/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/10/2029
Date de dernière délivrance possible	29/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	15	—	—	—
2024	0	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6486

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7817/